

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Baromètre annuel Cop1 et l'IFOP sur la précarité étudiante, 2025



I. PRÉSENTATION, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Présentation

Troisième édition de notre baromètre annuel de la précarité étudiante, cette étude a été conçue par les bénévoles de l'association Cop1 **en collaboration avec l'IFOP**. Elle vise à apporter un éclairage précis concernant la situation des étudiant·es français·es et leur quotidien. Elle permet aussi de **suivre les difficultés** supplémentaires auxquelles sont confrontés les jeunes en situation de précarité. Ces données précises et leur analyse soulignent **l'urgence d'une action publique renforcée** pour améliorer durablement le quotidien des étudiant·es en France.

Les objectifs

- 1** Dresser un profil socio-démographique et psychologique des étudiant·es et des jeunes ayant recours à l'aide alimentaire.
- 2** Évaluer les besoins alimentaires, hygiéniques, d'accompagnement et de logement de la communauté étudiante pour mieux adapter les dispositifs d'aide de Cop1.
- 3** Alerter l'opinion publique et les décideurs politiques sur les difficultés auxquelles sont confrontées les jeunes pour obtenir des améliorations pérennes.

La méthodologie

Le baromètre a permis d'interroger **1816 jeunes dans toute la France** :

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **800 personnes**, représentatif de la **population étudiante française**.

La consultation a été menée auprès d'un échantillon de **1016 étudiant·es**, bénéficiaires des services de l'association Cop1.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des **quotas** (sexe, âge, type d'établissement) après **stratification par région**. Consultation organisée à l'initiative de COP1 qui a diffusé le lien à l'enquête à ses publics bénéficiaires.

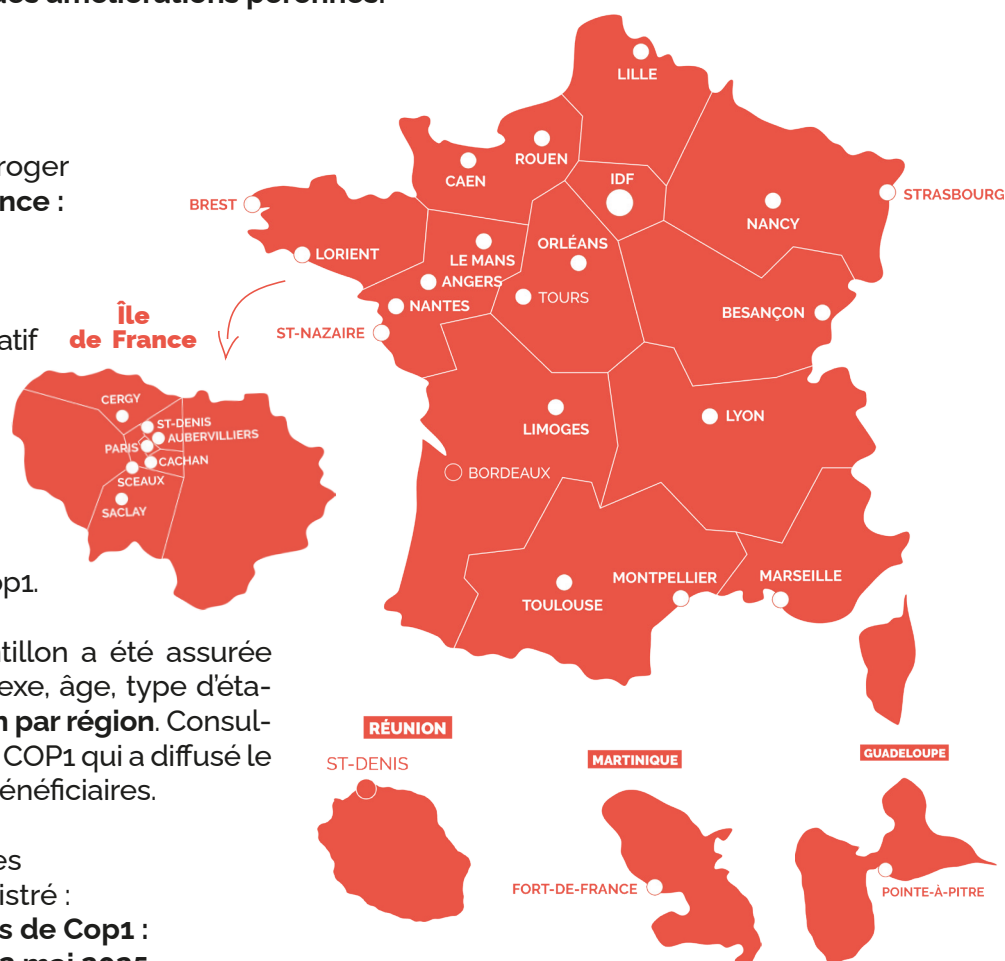
Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré :

- **aux étudiant·es bénéficiaires de Cop1** :

→ en ligne du **23 avril au 12 mai 2025**.

- **auprès d'un échantillon représentatif de la population étudiante française**.

→ en ligne du **16 avril au 30 juin 2025**.



II. UN QUOTIDIEN SOUS CONTRAINTE : LES ARBITRAGES PERMANENTS

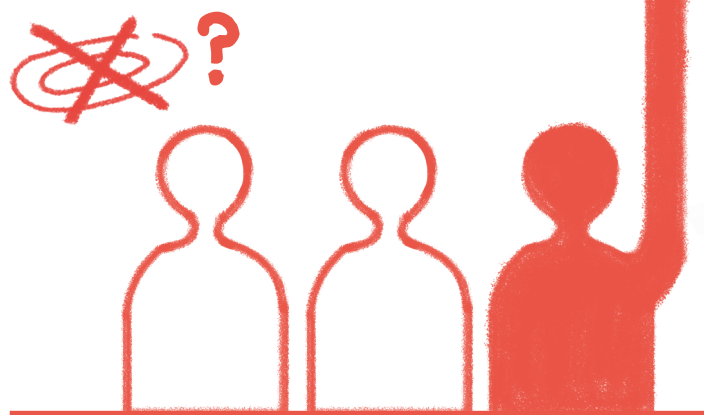
La précarité étudiante ne s'exprime pas seulement dans des budgets serrés : elle **façonne un quotidien sous contraintes**, où chaque dépense devient un dilemme. Comme l'a souligné le rapport de l'INJEP « Précarité étudiante, des arbitrages au quotidien pour les jeunes » (Anne-Cécile Caseau, 2025), il existe désormais une véritable « condition étudiante sous arbitrages permanents ». Se nourrir, se loger, maintenir une vie sociale : autant de domaines où les étudiant-es doivent **composer en permanence entre besoins fondamentaux et contraintes financières**.

Se nourrir : le premier sacrifice

L'alimentation apparaît comme la toute **première variable d'ajustement face aux difficultés financières**. Confrontés à un budget contraint, de nombreux étudiants réduisent leurs portions, renoncent à certains aliments jugés trop coûteux ou, plus radicalement, sautent des repas. Cette privation, qui devrait rester exceptionnelle, tend à se normaliser et **s'ancre progressivement dans les habitudes quotidiennes**. Les chiffres sont frappants :

**2 ÉTUDIANT-ES
SUR 3**
DÉCLARE AVOIR DÉJÀ SAUTÉ
UN REPAS PAR MANQUE D'ARGENT

Ce renoncement alimentaire traduit non seulement la précarité matérielle, mais également une **charge mentale et émotionnelle** supplémentaire, car l'inquiétude liée au "manger à sa faim" devient constante.



Se loger : au prix de la dignité

Le logement représente un **second terrain d'arbitrages douloureux**. Pour nombre d'étudiants, il faut choisir entre un logement digne mais hors de prix, ou une **chambre insalubre, éloignée, difficile à chauffer**.

39 % D'ÉTUDIANT-ES
déclarent avoir déjà renoncé
à chauffer leur logement
faute de moyens.

27 % D'ÉTUDIANT-ES
n'arrivent pas à payer leurs
charges de logement à temps
(électricité, gaz, loyer...).

49 % D'ÉTUDIANT-ES
ont moins de 100€
de reste à vivre par mois
une fois le loyer payé.

**UNE PROPORTION ENCORE PLUS MARQUÉE
CHEZ LES BÉNÉFICIAIRES COP1 (73 %)**

Ces situations ne sont pas marginales : elles traduisent une réalité où le logement, censé être un lieu de stabilité et de sécurité, devient au contraire une **source d'angoisse permanente**.



« Les fois où vraiment c'était la dèche, on peut quasiment penser qu'à ça. Tout est orienté vers la réduction maximale de la consommation, tout ce qu'on achète est calculé. Alors ça saute des repas, ça fait des combines... et c'est un facteur de stress en plus. »



À ces privations matérielles s'ajoute une restriction invisible mais tout aussi lourde : celle de la vie sociale. Les sorties, les loisirs et autres activités de socialisation deviennent des **dépenses inaccessibles**, accentuant le décalage avec les pairs. **Ce renoncement répété installe un isolement durable.**

$\frac{1}{3}$ des étudiant·es déclarent se sentir seules en 2025

(2x plus que dans la population générale)

FOCUS SUR

Emploi étudiant : quand travailler pèse sur réussir

Pour beaucoup d'étudiant·es, l'emploi n'est pas une opportunité mais une nécessité. L'insuffisance des ressources les oblige à accepter des emplois **précaires, mal rémunérés, parfois non déclarés**, qui se superposent à leurs obligations universitaires. **Ce recours au travail est l'un des arbitrages les plus lourds du quotidien**, car il touche directement à l'équilibre entre besoins matériels et réussite scolaire. Ces emplois précaires s'accompagnent d'un **sentiment permanent de tiraillement** :

« Quand je travaillais, je me disais : 'Là je pourrais être en train de réviser'. Et quand je ne travaillais pas, je culpabilisais en me disant : 'Il faudrait peut-être que je sois en train de travailler, sinon je n'aurai pas de sous pour mes courses'. »

Au-delà de la fatigue physique, ce double effort nourrit une **spirale d'épuisement et de culpabilité**, où chaque heure gagnée financièrement semble coûter une heure de réussite scolaire. Loin d'être un simple compromis, l'emploi étudiant illustre ainsi la manière dont **la précarité impose ses propres règles au quotidien**, obligeant à **choisir entre subvenir à ses besoins immédiats et préserver ses chances de réussite et d'avenir.**

Ainsi, les arbitrages permanents imposés aux étudiant·es dessinent une véritable norme de la privation : apprendre à sauter des repas, à se contenter d'un logement précaire, à renoncer aux loisirs. La précarité n'apparaît plus comme une parenthèse, mais comme une condition incorporée, une habitude de vie qui affaiblit au quotidien et compromet l'avenir.

III. DES PARCOURS ACADÉMIQUES FRAGILISÉS

Quand la précarité dicte les choix académiques

La précarité ne se limite pas à des difficultés matérielles immédiates : elle s'inscrit dans le temps long et vient peser sur les parcours académiques eux-mêmes.

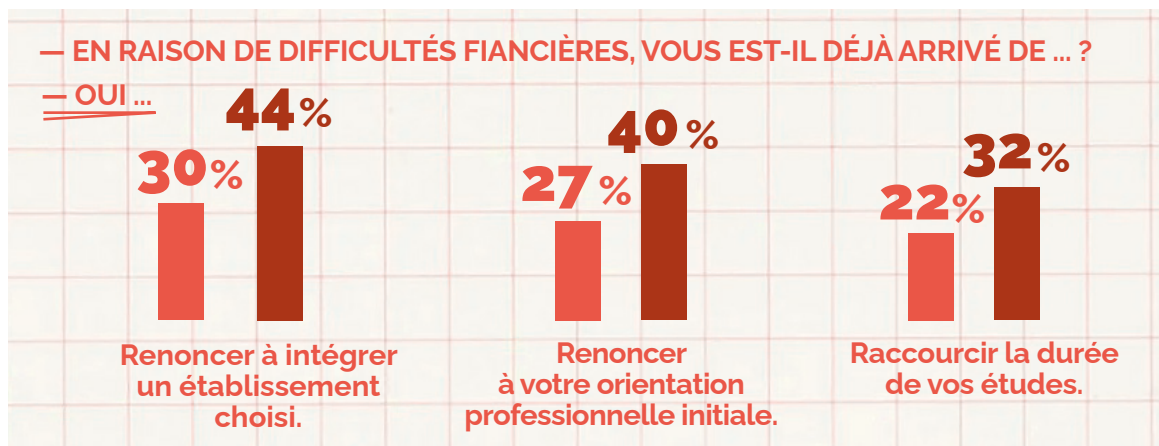


30%
DES ÉTUDIANT·ES
ont renoncé à intégrer
l'établissement de leur choix
pour des raisons financières.

Ce renoncement ne se produit pas au hasard ni sur un coup de tête : comme le souligne Anne-Cécile Caseau¹, il est souvent anticipé et planifié, **presque intériorisé comme une étape normale du parcours**. L'étudiant·e se prépare mentalement à « viser moins haut », afin d'éviter des situations critiques où le coût de la scolarité deviendrait insupportable. Ce n'est pas seulement une question de vocation : c'est le produit d'un arbitrage rationnel, où l'idéal cède la place au possible. Choisir un cursus plus court, plus accessible géographiquement ou moins coûteux, devient une **stratégie de survie plutôt qu'un véritable choix académique**. **Ces renoncements dessinent de nouvelles inégalités des chances : quand certains jeunes peuvent viser l'excellence, d'autres s'autolimitent et renoncent avant même d'essayer.**

■
ÉTUDIANT·ES

■
ÉTUDIANT·ES
BÉNÉFICIAIRES
DE COP1



Quand la précarité freine la réussite

Ceux qui parviennent malgré tout à suivre le cursus qu'ils souhaitent doivent composer avec une autre réalité : la précarité pèse directement sur la réussite académique. **En 2025, plus d'un étudiant sur deux (53 %) a échoué à au moins un partiel.** Derrière ce chiffre se cache un **quotidien marqué par des nuits courtes, un temps d'étude réduit par le cumul d'emplois pour certains, et un stress permanent** lié à l'insécurité financière. La comparaison entre étudiants bénéficiaires de l'aide alimentaire Cop1 et les autres est particulièrement parlante :

32 % des bénéficiaires Cop1 ont déjà redoublé au moins une année.

contre seulement **17 %** des étudiant·es

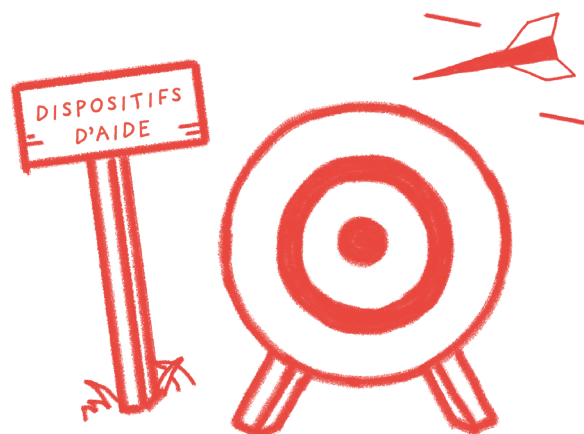
Cet écart de quinze points met en évidence un **cercle vicieux** : moins bien nourri, plus fatigué, plus isolé, l'étudiant en situation de précarité voit ses chances de réussite diminuer : **la précarité génère de l'échec académique qui lui-même aggrave la précarité.**

Ce n'est plus seulement une question d'égalité des chances théorique : la précarité matérielle compromet directement la capacité d'apprendre, de se concentrer, de réviser. Elle **transforme l'expérience étudiante en une trajectoire inégalement entravée**, où certains avancent avec des contraintes trop lourdes. Loin d'être une simple occurrence, **l'échec devient alors le prolongement logique d'un système qui ne parvient pas à corriger les inégalités de départ.**

IV. DES AIDES INSUFFISANTES, INADAPTÉES ET TROP MÉCONNUES

Des dispositifs qui manquent leur cible

Les étudiant·es ne manquent pas seulement de ressources : iels **manquent aussi d'accès à des dispositifs censés les soutenir**. Pourtant, la France dispose d'un arsenal conséquent d'aides financières, sociales, administratives ou psychologiques. Mais dans les faits, **moins d'un·e étudiant·e sur deux estime être suffisamment informé·e des dispositifs disponibles**.



51%

se sentent mal informés sur les aides financières

53%

se sentent mal informés sur les aides psychologiques

76%

ne connaissent pas l'existence de certaines aides juridiques.

Cette méconnaissance n'est pas qu'une question de communication : elle témoigne d'une **complexité administrative qui décourage, des démarches perçues comme opaques et des dispositifs mal calibrés, souvent saturés par rapport aux besoins réels**. Comme en témoigne un étudiant interrogé :

Y A quelqu'un ?

« J'ai fait des démarches, je m'étais inscrit fin d'année 2024, mais j'ai reçu il y a deux-trois semaines une lettre pour m'informer de la liste d'attente qui était encore assez longue. Ils me demandaient si j'étais toujours étudiant et intéressé par un suivi. Je dois dire que j'ai pas eu d'aide pour m'en sortir. »

Ces délais, portes closes et informations lacunaires alimentent un **sentiment d'abandon et renforcent la tentation de renoncer aux démarches**. Beaucoup expliquent avoir laissé tomber après plusieurs échecs, faute de temps, d'énergie ou de perspectives claires.

Une absence de co-construction

Au-delà des difficultés pratiques, c'est la philosophie même des dispositifs qu'il convient d'interroger. L'enjeu n'est plus seulement d'augmenter les moyens, mais de **repenser l'architecture de l'accompagnement étudiant**. Aujourd'hui, les aides sont pensées « d'en haut », souvent sans consultation réelle des étudiant·es concerné·es. Résultat : **des dispositifs mal adaptés, qui ratent leur cible**.

Ce décalage traduit une absence de dialogue avec les premiers concernés : les étudiant·es eux-mêmes. Trop souvent, leurs besoins, leurs contraintes et leur expertise d'usage sont ignorés. Or, les expériences de pair-aidance comme celles portées par des associations comme Cop1, montrent qu'il est possible de **bâtir des dispositifs plus souples, plus accessibles et réellement adaptés**.

**FOCUS
SUR**

**Les dispositifs d'aide
liés à la santé**

La santé mentale en offre une illustration frappante.

**2 ÉTUDIANT·ES
SUR 3**

DÉCLARENT RESSENTIR
RÉGULIÈREMENT DES ÉMOTIONS
NÉGATIVES

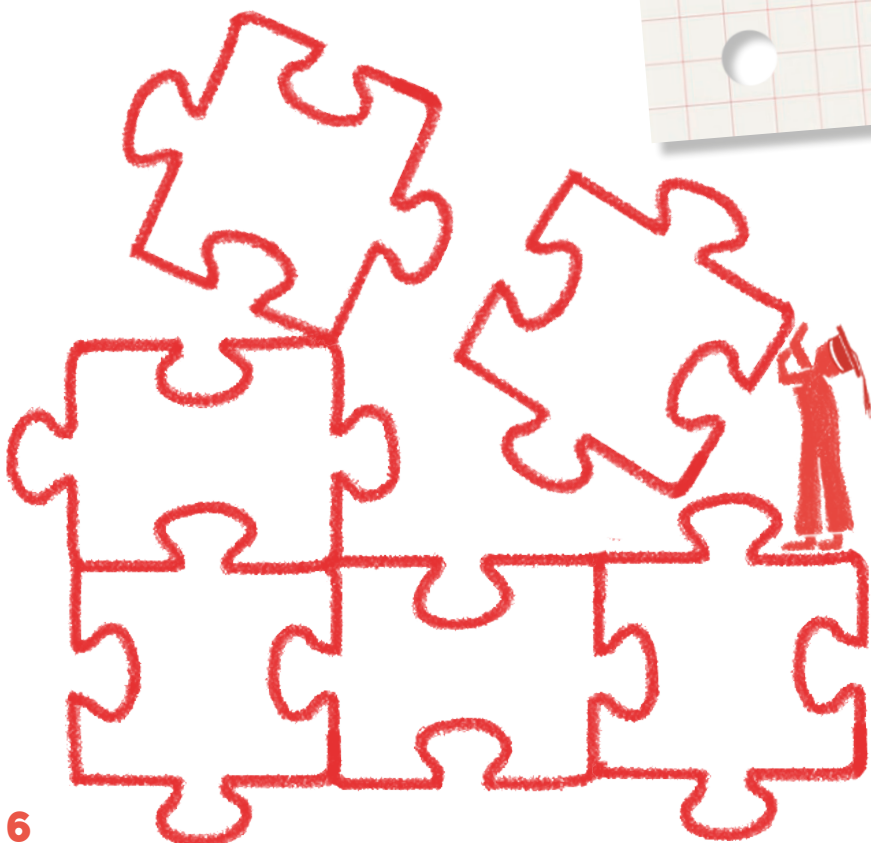
**1 SEULEMENT
SUR 5**

CONSULTE UN·E PSYCHOLOGUE.

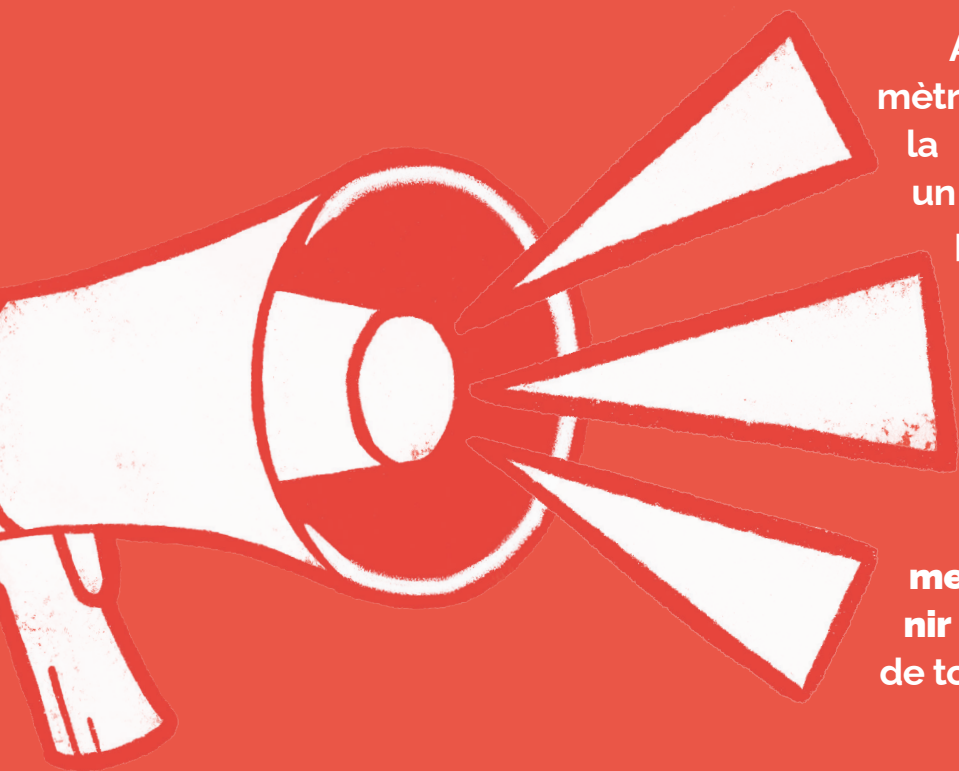
Et parmi ceux-ci, **à peine un tiers utilise le dispositif Santé Psy Étudiant**. Les limites sont connues : un nombre de séances trop restreint (huit maximum), des difficultés pour trouver un·e praticien·ne disponible, et un manque de continuité dans le suivi.

« Le problème, c'est que huit séances de psy c'est pas beaucoup non plus, et en plus des fois c'est un peu une errance de trouver le psy parfait qui nous convienne. »

En définitive, l'accompagnement étudiant ne peut pas se limiter à un catalogue d'aides mal connues. Il doit être **repensé dans une logique de co-construction**, où les étudiant·es participent à définir les réponses à leurs propres difficultés. Sans cela, les dispositifs continueront à manquer leur cible et à laisser dans l'ombre celles et ceux qui en ont le plus besoin.



Trois baromètres annuels successifs : nos enseignements



Après trois années de baromètre, **le constat est implacable** : la précarité étudiante n'est plus un état transitoire lié à des crises ponctuelles, mais une **réalité durable** qui s'installe dans le quotidien d'une majorité de jeunes. Elle ne se limite pas à des privations matérielles, mais **façonne les trajectoires, impose des renoncements anticipés et fragilise l'avenir académique et professionnel** de toute une catégorie d'âge.

Face à cette banalisation, l'action des associations comme Cop1 a été décisive. En cinq ans d'existence, l'association a permis à des centaines de milliers d'étudiant·es de tenir, de se nourrir, de trouver du soutien et de briser l'isolement. Mais son rôle, essentiel dans l'urgence, ne saurait masquer l'ampleur des lacunes structurelles. Les distributions alimentaires, l'accompagnement psychologique de proximité, les dispositifs de pair-aidance ou encore les espaces de sociabilité recréés par les associations montrent leur **efficacité**, mais **ne peuvent pas remplacer une politique publique ambitieuse et cohérente**.

Les réponses temporaires ne suffisent plus : **une approche structurale** qui refonde l'architecture de l'accompagnement étudiant est nécessaire. Cela implique d'assurer une véritable sécurité matérielle (alimentation, ressources financières, logement), mais aussi d'intégrer la santé, la réussite académique et la vie sociale comme des **dimensions indissociables de la condition étudiante**.

La précarité étudiante doit être envisagée comme un **enjeu politique majeur** qui engage la responsabilité collective. Garantir à chaque étudiant·e les conditions d'études dignes et sereines est une **question de justice sociale**. C'est aussi une nécessité pour l'avenir.